

## La dernière minoterie de Mortagne

Lorsque le dépôt de Gers-Farine ferme à La Rive, à la fin de l'année 2008, l'histoire de la meunerie à Mortagne, vieille de plus de cinq siècles, s'achève.



## LA MEUNERIE À LA RIVE

### Situation historique

À la fin du 1<sup>er</sup> Empire, en 1814, l'Annuaire historique et statistique du département de la Charente Inférieure dénombrait deux moulins à eau (le moulin de Fondevine et le moulin de La Rive) et dix-huit moulins à vent.

Ils fonctionnaient depuis longtemps. Le dénombrement des biens immobiliers attachés à la principauté de Mortagne, en 1666 pendant le règne de Louis XIV, compte parmi ces biens, « un moulin à eaüe avec ses appartenances de jardin et autres appelé le moulin de La Rive, qui confronte du bout du couchant au chemin par lequel on va du bourg de Mortagne au port de La Rive, d'un côté au chenal dudict Mortagne, d'autre bout du midy aux communaux et chemin qui conduit à La Gravelle, d'autre costé de l'orient à l'estier et cours d'eau dudict moulin, et contient trente cinq carreaux ou environ. » Presque dix ans plus tard, le Prince de Mortagne, qui succède à Phœbus d'Albret, accorde pour ce moulin un bail à rente au sieur Roux, et quatre-vingts ans encore plus tard, sous Louis XV, le 29 décembre 1752, le greffe de la Principauté de Mortagne agissant pour le Prince qui est alors le Sire de Pons, enregistre un bail à ferme du moulin au bénéfice du sieur Bon. On peut penser que le statut du moulin se poursuit ainsi jusqu'à ce que, vraisemblablement dans les années 1780, à la fin de l'Ancien régime, le moulin soit vendu par le détenteur du pouvoir seigneurial à un acquéreur bourgeois ou meunier. Le 25 avril 1793, l'An I de la République, le moulin est vendu par la veuve Forestier au sieur Boudin, notaire à Mortagne, qui afferme le moulin de La Rive au Sieur Pellisson. Ce sera le dernier propriétaire non exploitant du moulin, avant que le sieur Mouchet, meunier exploitant, achète le moulin en 1823 à l'héritière de M. Boudin. Le meunier Mouchet exploitera le moulin jusqu'en 1851 lorsque celui-ci sera racheté par l'administration des Ponts et Chaussées pour mettre en place "le projet d'amélioration du port".

## Un projet industriel

Nous avons consacré ce long paragraphe au moulin de La Rive parce que l'activité et l'emplacement de celui-ci annoncent le projet industriel des minoteries à vapeur qui s'installeront au port presque quinze ans plus tard. Au cours du long conflit qui l'a opposé à l'administration des Ponts et Chaussées, le meunier Mouchet écrit, le 10 janvier 1848, à propos de son moulin au bord du port, de son activité et des développements qu'on peut en attendre : « Je n'aurais pas de peine à vous démontrer, si vous le désirez, que mon usine telle qu'elle est exploitée, c'est-à-dire sans que mon industrie doive entrer en ligne de compte, me donne, année moyenne, plus de deux mille francs de revenu net. Si je voulais me livrer au commerce, je serais dans les meilleures conditions possibles pour cela, placé sur le bord d'une grande route et d'un fleuve qui apporterait jusque sous les murs de mon établissement les grains nécessaires à son exploitation et qui prendraient de même les produits fabriqués pour les porter dans la contrée et dans le Médoc où je trouverais un large débouché, il me serait facile de tripler mon revenu. » On peut voir encore aujourd'hui le moulin de La Rive à l'angle de la Vieille Côte (la rue du Port) et du bassin (la rue de l'Ermitage), dont les bâtiments sont dans l'état qui correspond à sa restauration en 1793 par le notaire Boudin.

## L'aménagement du quartier de La Rive

Lorsque s'achèvent en 1853 les travaux d'aménagement du bassin et du quartier de La Rive, il n'existe plus de meunerie au port. Les plans d'urbanisme des bâtiments du port, "habitations et magasins" établis en 1837, à l'exception d'un entrepôt Seguinaud-Parias, ne mentionnent aucune propriété Vérat à l'emplacement de l'usine d'aujourd'hui. De 1851 à 1864, seuls fonctionneront les nombreux moulins à vent de la campagne sur la falaise, et le moulin à eau de Fondevine. Ils sont alimentés et desservis par les chargements en froment à l'arrivée et en farine au départ, tous venant ou en direction de Bordeaux, affrétés à cette époque par ceux qui deviendront les minotiers de La Rive, Victorin Parias et Pierre Vérat.

# L'EMPIRE VÉRAT

## Une famille de meuniers

Pierre Vérat, fondateur de la minoterie qui vient de fermer, appartient à une famille de meuniers du Terrier des Moulins où, en 1856, travaillent deux familles (frères ? cousins ?) : Jean Vérat, qui signe Vérat-Cochain, né en 1789, et Pierre Vérat, époux de Marie Manceau, né en 1808, qui se dit être meunier et marchand de grains sur les recensements de la population. En 1861 Pierre Vérat, son fils né en 1835, habite avec ses parents le Terrier du Moulin et exerce la profession de marchand de grains. Il se marie en 1862 avec Laurencine Tétard ; leur premier enfant, une fille, Marie-Jeanne, naît au Terrier du Moulin en 1863. Deux ans après, le 27 avril 1865, naît à La Rive un premier fils, Pierre, qui ne vivra pas ; son père sur les actes d'état-civil est désigné comme négociant. Une année plus tard, en 1866, les listes nominatives du recensement attestent de l'implantation et du fonctionnement de la minoterie qui sera pourvue d'une machine à vapeur en 1864, une source d'énergie nouvelle qui éliminera bientôt les moulins à eau et à vent. Pierre Vérat y est désigné comme minotier. Il habite La Rive avec sa femme et sa fille, deux domestiques et, au service de la nouvelle minoterie, logés dans le même bâtiment, un ouvrier Auguste Bouyer et un chauffeur pour la chaudière, Pierre Petit. La même année, le 25 août, naît Pierre Vérat (5 jours plus tard, le 30, naît Victor, Marie, Gustave Parias, fils de Victorin Parias minotier à La Rive). Les deux dynasties meunières qui ont choisi la modernité et l'économie maritime sont donc installées. L'une d'elles, la minoterie Vérat, traversera le siècle suivant.

## Le projet d'expansion industrielle

Dès lors se développera le projet d'expansion industrielle de Mortagne à partir de l'activité et des ambitions des minotiers qui se désignent désormais comme "industriels". La minoterie Vérat y occupera le rôle principal. Le dossier établi par l'Inventaire Régional du Patrimoine Industriel indique que la minoterie a été agrandie par deux fois, la dernière fois en 1909 ainsi qu'on peut le constater aujourd'hui à son fronton. Le bâtiment était destiné au traitement du son. La capacité de mouture était, semble-t-il, de 325 quintaux par jour. Avec le grain des agriculteurs de la région, la minoterie était approvisionnée à partir de Bordeaux par gabares, qui emportaient en retour la farine vers le Médoc et vers Bordeaux ; on peut encore voir aujourd'hui sur le trottoir et sur le quai des rails qui servaient à faciliter le trajet des "diabes" de la minoterie aux bateaux. Dans les années 1930, la minoterie Vérat-Dugoujon possédait deux gabares, le *Jacques* dont le patron était Alfred Desnoyers, et le *Papillon* dont le patron était M. Berton.

Dans les années 1890, Pierre Vérat le père se retire dans sa propriété de la Charmille où il fait édifier sa statue de bronze, le bras tendu désignant de l'index la Gironde, Bordeaux et le Médoc, là où se développait la prospérité de son industrie (la statue disparaîtra dans les confiscations de métaux non ferreux de l'armée allemande en 1942). L'activité de la minoterie restait sous la responsabilité de sa fille cadette, Marie-Marguerite, qui mourra centenaire en 1970, et de son gendre Jean-Baptiste Dugoujon, un avocat bordelais influent qui sera conseiller d'arrondissement et maire de Mortagne de 1904 à 1935.

## La modernisation de l'usine

L'équipement technique de l'usine est renouvelé et modernisé périodiquement. L'utilisation de l'énergie du gaz pauvre succède à celle de la vapeur, alimentée toujours par des bateaux de charbon anglais. En 1936, le dossier de l'Inventaire Régional du Patrimoine Industriel décrit un dispositif technique employant pour sa force motrice « normalement de 120 CV fournie par un moteur à gaz pauvre Winterthur. L'équipement se compose alors de 3 broyeurs, de 7 convertisseurs, 1 désagrégateur, 2 planchsichters, 1 bluterie centrifuge, 2 bluteries rondes et 1 bluterie hexagonale. »

## Le personnel

En l'absence d'une série continue d'archives, on ne peut que se fonder sur la mémoire de ceux qui ont connu l'activité de l'usine, pour tenter de se représenter la vie du personnel. Tous les témoignages seront les bienvenus pour compléter ce premier essai d'histoire. À partir des années 1920, semble-t-il, l'organigramme de l'usine est composé d'un directeur (M. Boisseau, puis M. Chotard, M. Riffaud, M. Linhardt et enfin Jean-Pierre Fleury qui fut le dernier propriétaire de l'usine), d'un chef meunier (M. Roussary père, entré à l'usine dans les années 1920, fera pendant 40 ans carrière à l'usine ; son fils lui succèdera). Ils dirigeront une vingtaine d'ouvriers, de manutentionnaires et plus tard de chauffeurs. L'usine emploiera aussi des femmes, trois ou quatre, pour raccommo-der les sacs de farine en toile de jute ; Louise Prunt sera la dernière d'entre elles. Les services administratifs sont composés de deux secrétaires et d'un comptable, dont l'un d'entre eux fut Monsieur Frérot. La minoterie était le plus gros employeur de la commune, « Ça a fait vivre beaucoup de gens », regrette-t-on. Madame Dugoujon continuait d'habiter près de l'usine, si sa fille et son gendre M. Fleury, puis celui de ses petits-fils, Jean-Pierre qui avait repris la direction de l'entreprise, habitaient la Charmille. Presque la totalité des maisons du quai appartenaient à l'usine. Les cadres et certains ouvriers y logeaient, proches les uns des autres. « Madame Dugoujon aimait avoir son monde autour d'elle. C'était soudé, et c'était l'Empire. »

## Les années 1940 - 1950

Au cours des décennies l'activité de l'entreprise s'est transformée. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, selon les accords d'armistice, une partie de la production fut réquisitionnée par la Wehrmacht. Et c'est en 1944 qu'une action de ravitaillement par mer des troupes allemandes enfermées à Royan, imposant aux marins du port de transborder les sacs de farine à leur bord, dut subir une attaque d'un groupe des Forces Françaises de l'Intérieur, ce qui a entraîné le jour suivant, par la mer, un bombardement de représailles sur La Rive.

À partir des années 1950, le commerce par bateau disparaît, les livraisons s'opèrent par camions de deux chauffeurs, car les sacs pesaient, dit-on, 100 kg, et ceux-ci devaient se relayer pour livrer la farine dans les réserves souvent peu accessibles des boulangers. Les agriculteurs ont continué pendant quelques années, au mois de juillet, à apporter leur blé dans des charrettes, puis dans les remorques des tracteurs, et, après avoir pesé la livraison sur le pont à bascule que l'on peut encore voir, ils déversaient leur récolte dans les silos par de grandes trémies de bois en répandant une bonne odeur de grains.

## Modifications de l'organisation de l'entreprise

Les transformations de l'industrie agroalimentaire en France et en Europe dans les décennies qui suivirent, des difficultés de gestion et de santé, imposèrent des modifications de l'organisation de l'entreprise. En 1969, la Société des Moulins de l'Estuaire est créée en association avec la minoterie Jacques Chevalier des Monards, désormais toute la fabrication s'effectuera à Mortagne. Toujours selon l'Inventaire Régional du Patrimoine, « l'ensemble du matériel de mouture est renouvelé en 1980 ». Presque vingt ans après, l'entreprise est vendue à Gers-Farine qui n'y assure plus de fabrication, et en 2008 l'activité commerciale qui y était exercée s'est achevée.

Ainsi disparaît le dernier vestige du rêve industriel de Mortagne.

Noëlle Gérôme



Nous remercions pour leurs informations madame Dany Roussary, monsieur Jean Ozellet, et nous renvoyons les lecteurs au Musée de la carte postale de Mortagne qui apporte à ce texte les compléments en images.